

Initiatives protectrices

★ Source : MNFCT

Comment agir pour une meilleure santé mentale au sein des collectivités ?

La question de la santé mentale au travail est aujourd'hui au cœur des préoccupations, en particulier pour les agents exposés au stress, au mal-être ou aux incivilités. Dans ce contexte, **la mutuelle MNFCT réaffirme son engagement en faveur du bien-être des personnels territoriaux, en tant qu'acteur historique de la prévention et de la promotion de la santé.**

L'événement déclencheur de cette prise de conscience généralisée reste la crise sanitaire, qui a mis en lumière la vulnérabilité des agents en première ligne et l'impact psychique des contraintes professionnelles. Face à cela, la MNFCT a décidé d'agir : elle a collaboré avec le spécialiste digital Moodwork pour concevoir **une application dédiée aux agents territoriaux** – un outil sur mesure qui permet un bilan de bien-être trimestriel, propose des ressources ciblées (gestion des émotions, restauration de la motivation, méthodes de travail optimisées) et offre, de façon confidentielle, un accès à des professionnels de la santé mentale.

La MNFCT a également participé à l'élaboration du premier baromètre de santé des agents de la fonction publique territoriale. Cette initiative vise à fournir un état des lieux actualisé des conditions de travail et à identifier les leviers d'action pour **les collectivités qui souhaitent améliorer leurs dispositifs de prévention.**

En adoptant une approche proactive, la MNFCT met en avant l'idée que le bien-être mental des agents n'est pas simplement une question individuelle ou humanitaire, mais qu'il constitue **un élément déterminant pour garantir un service public de qualité.** Les collectivités sont ainsi invitées à s'emparer de ces nouveaux outils et à inscrire la santé mentale dans leur stratégie globale.